Fiche de données de sécurité : page de garde

FDS élaborée le 18.09.2023

Identification du produit :

Nom commercial Rakoll® ECO 3 ZF
Usage Adhésif à base d'eau

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Ostermann Schweiz AG
Breitenstrasse 16B
CH-8500 Frauenfeld
Tel.: 041 52 304 33 00
verkauf.ch@ostermann.eu

Numéro d'urgence national: 145 (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse,

Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et

italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

Rubrique 7 voir la fiche de données de sécurité

Rubrique 8 voir la fiche de données de sécurité

Rubrique 13 voir la fiche de données de sécurité

Rubrique 15 voir la fiche de données de sécurité

Page de garde élaborée le : 05.02.2024



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Rakoll® ECO 3 ZF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Adhésif à base d'eau

mélange

mandées

Restrictions d'emploi recom- : Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : H.B. Fuller, Isar-Rakoll, S.A.

Adresse : Estrada Nacional 13

PT-4486-851 Mindelo - Vila do Conde

+351 229 288 200

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS

: EU-MSDS@hbfuller.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44 1235 239 670 (24 heures)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone et de 2-méthyl-

3(2H)-isothiazolone. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version Date 1.1 18.0

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022

Date de la première version publiée:

17.03.2022

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-3(2H)- isothiazolone et de 2-méthyl-3(2H)- isothiazolone	55965-84-9 611-341-5 613-167-00-5 01-2120764691-48- 0000	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071	>= 0,0002 - < 0,0015
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le	



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision:

Rakoll® ECO 3 ZF

Version

18.09.2023 100000017605 Date de la première version publiée: 1.1 17.03.2022 milieu aquatique): 100 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1C; H314 >= 0,6 % Skin Irrit. 2; H315 0,06 - < 0,6 % Eye Irrit. 2; H319 0,06 - < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317 >= 0,0015 %

Numéro de la FDS:

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes

persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale si des symptômes d'irritation de

Date de dernière parution: 17.03.2022

Eye Dam. 1; H318

>= 0,6 %

l'oeil apparaissent et persistent.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un

médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Brouillard d'eau

Mousse Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Information supplémentaire

Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûlera pas. Film

produit séché brûlera dans un feu.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1 Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Envoyer pour récupération ou élimination dans des conte-

neurs appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous rubriques 7 et 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Éviter le rejet dans l'environnement.

Tenir à l'écart des enfants.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Prévoyez un équipement d'extinction d'incendie en cas

d'incendie à proximité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les

aires de stockage et les con-

teneurs

: Gardez sombre, frais et sec. Ne pas congeler.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

: Garder le contenant hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Mélange de 5- chloro-2-méthyl-	55965-84-9	VME (poussières inhalables)	0,2 mg/m3	CH SUVA



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.03.2022 1.1 18.09.2023 Date de la première version publiée:

17.03.2022

3(2H)- isothiazolone et de 2-méthyl-3(2H)- isothiazolone						
	Information supplémentaire: Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.					
		VLE (poussières inhalables)	0,4 mg/m3	CH SUVA		
	Information supplémentaire: Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.					

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veuillez faire attention aux exigences nationales et locales.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au

produit/à la substance/à la préparation. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et

il doit en être tenu compte.

Protection de la peau et du

Protection respiratoire

corps

: Vêtements de protection

: Pas nécessaire si la pièce est bien ventilée.

Mesures de protection : Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

Seuil olfactif

: non déterminé

Point de fusion/point de con-

gélation

0°C

Point/intervalle d'ébullition

: 100 °C

Inflammabilité

: Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Limite d'inflammabilité supérieure

non déterminé

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Limite d'inflammabilité inférieure

non déterminé

Point d'éclair

Température d'auto-

inflammation

: Non applicable

ne s'enflamme pas spontanément

Température de décomposition

рН

Non applicable

: 4,5

Viscosité

Viscosité, dynamique

7.000 mPa.s (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

: complètement miscible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

donnée non disponible

Pression de vapeur : 23 hPa (20 °C)

Densité : 1,09 g/cm3

Densité de vapeur relative : non déterminé

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

Taux d'évaporation : non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

7 03 2022

17.03.2022

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Mélange de 5-chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone et de 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone:

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

: 100

Facteur M (Toxicité chro-

nique pour le milieu aqua-

tique)

: 100

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Milieu: Sol

Remarques: Ne pas laisser le produit atteindre les eaux sou-

terraines, les plans d'eau ou le système d'égouts.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1 Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant

que possible.

Incinérer dans des conditions contrôlées conformément à toutes les lois et réglementations locales et nationales. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages contaminés : Produit de nettoyage recommandé : Eau, si nécessaire avec

un produit de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Non applicable



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version 1.1 Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022 Date de la première version publiée:

17.03.2022

pantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC,

Article 59).

RoHS: 2011/65/UE, Restriction des substances dange-

reuses

: Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82)

: Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection

Non applicable

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Composés organiques vola-

tils

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques

volatils (VCOV)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,2 %

pas de taxes des COV

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

REACH : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H301 : Toxique en cas d'ingestion. H310 : Mortel par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.03.2022 1.1 18.09.2023 Date de la première version publiée:

17.03.2022

effets néfastes à long terme.

EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac: IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale: ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommanda-



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Rakoll® ECO 3 ZF

Version Date 1.1 18.0

Date de révision: 18.09.2023

Numéro de la FDS: 100000017605

Date de dernière parution: 17.03.2022

Date de la première version publiée:

17.03.2022

tions des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité ne contient que des infor-

mations relatives à la sécurité et ne remplace aucune informa-

tion ni spécification concernant le produit.

Point de contact : Prepared by: Global Regulatory Department

EU-MSDS@hbfuller.com

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR